

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/

Version
numérique
interactive



Ministère de l'Éducation
nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
Direction générale de
l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle
Direction générale de la
recherche et de l'innovation
Service de la coordination des
stratégies de l'enseignement
supérieur et de la recherche
Sous-direction des
systèmes d'information et
des études statistiques
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directrice de la publication
Isabelle Kabla-Langlois

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger

Auteurs

Feres Belghith
Marc Bideault
Julien Calmand
Joëlle Chazal
Fabienne Corre
Jean-Pierre Dalous
Laurence Dauphin
Catherine David
Aurélié Demongeot
Christophe Dixte
Laurent Fauvet
Odile Ferry
Samuel Fouquet
Zoé Friant
Joëlle Grille
Christophe Jagers
Martine Jeljou
Aline Landreau-Masaro
Frédéric Laurent
Françoise Laville
Béatrice Le Rhun

Isabelle Maetz
Boris Ménard
Stéphane Montenache
Virginie Mora
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Danielle Prouteau
Justin Quemener
Chris Roth
Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Marie-Laure Taillibert
Anna Testas
Fanny Thomas
Odile Wolber

Maquettiste (version papier)
Corinne Jadas

Impression
Ovation

The background features a dark blue gradient with several overlapping, semi-transparent circles of varying shades. Scattered throughout the scene are numerous small, light-colored geometric shapes, including squares and circles, in shades of yellow, purple, and white, creating a starry or particle-like effect.

L'état
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche en France

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 12	la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 14	la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 16	l'aide sociale aux étudiants
04	p 18	les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR
05	p 20	les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR
06	p 22	qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 24	le baccalauréat et les bacheliers
08	p 26	les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 28	l'accès à l'enseignement supérieur
10	p 30	le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 32	les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur
12	p 34	l'apprentissage dans le supérieur
13	p 36	les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 38	la vie étudiante : la santé des étudiants
15	p 40	la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie
16	p 42	parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE
17	p 44	les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master
18	p 46	la formation continue dans l'enseignement supérieur
19	p 48	le niveau d'études de la population et des jeunes
20	p 50	le niveau d'études selon le milieu social
21	p 52	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
22	p 54	le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
23	p 56	reprise d'études et insertion
24	p 58	les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur
25	p 60	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

26	p 62	l'effort de recherche et développement en France
27	p 64	les dépenses intérieures de recherche et développement
28	p 66	la recherche et développement par catégorie d'entreprises
29	p 68	les dépenses de recherche des principaux organismes publics
30	p 70	le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
31	p 72	le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
32	p 74	le financement de la R&T par les collectivités territoriales
33	p 76	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
34	p 78	le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
35	p 80	les moyens humains de la recherche et développement
36	p 82	la parité dans la recherche
37	p 84	les chercheurs en entreprise
38	p 86	le doctorat et les docteurs
39	p 88	l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
40	p 90	les Jeunes Entreprises Innovantes
41	p 92	la R&D en biotechnologie dans les entreprises
42	p 94	la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
43	p 96	la recherche en environnement
44	p 98	innovation technologique et recherche publique
45	p 100	la place de la France dans le 7 ^e PCRDT
46	p 102	les publications scientifiques de la France
47	p 104	le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
48	p 106	la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
49	p 108	la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

À la rentrée 2013, environ 67 000 étudiants sont inscrits en doctorat dont 62 700 à l'université. En 2012, près de 13 000 doctorats ont été délivrés. Le nombre de doctorants inscrits baisse depuis 2007, tandis que le nombre de doctorats délivrés est en augmentation. Ce contraste résulte notamment d'un raccourcissement de la durée des thèses. Plus de la moitié des étudiants inscrits pour la première fois en France en doctorat à l'université n'étaient pas inscrits dans une formation universitaire diplômante sur le territoire national l'année précédente.



eesr.fr/8/R/38

À la rentrée 2013, en France, environ 67 000 étudiants préparent un doctorat : 62 700 à l'université ou dans un établissement assimilé, 3 900 dans une école d'ingénieurs non universitaire et 190 dans une école de management.

Dans les universités et établissements assimilés en 2013-14, un quart des doctorants sont inscrits pour la première fois en doctorat. Le nombre de doctorants a progressé de 3 % par rapport à 2000. Entre 2000 et 2005, il a fortement augmenté (+ 15 %) et s'est stabilisé en 2006. Depuis 2007, les effectifs sont en diminution (*graphique 01*). En 2013, la baisse est de 1 % par rapport à 2012. Les effectifs diminuent de façon comparable en Lettres, Langues, et Sciences humaines, en Droit, Économie, et AES et en Santé (entre - 2,4 % et - 1,9 %). La baisse est moins soutenue en Sciences, STAPS (- 0,5 %), discipline qui a connu la plus forte progression du nombre de ses doctorants en dix ans.

La répartition par discipline des doctorants varie peu depuis la rentrée 2000. En 2013, la part des étudiants accueillis en Sciences, STAPS est la plus élevée (45 %), celle des inscrits en Lettres, Langues et Sciences humaines est de 34 %. Un étudiant sur cinq prépare un doctorat en Droit, Économie et AES et seulement 2 % des doctorants sont inscrits dans la filière Santé (hors doctorats d'exercice conduisant aux professions de médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste) (*graphique 02*). À la rentrée 2013, moins de la moitié des doctorants en première année de thèse (45 %) étaient inscrits à l'université l'année précédente : 37 % sont issus d'un Master (majoritairement d'un Master recherche) et 3 % d'une filière d'ingénieur universitaire (*tableau 03*). Diplômés à l'étranger, étudiants en reprise d'études après une interruption d'au moins un an et ingénieurs non universitaires forment la seconde moitié des nouveaux doctorants.

À la rentrée 2013, les 3 900 doctorants des écoles

d'ingénieurs non universitaires sont très majoritairement inscrits en Sciences, STAPS (90 %), beaucoup moins en Lettres, Langues et Sciences humaines (7 %) ou en Droit, Économie et AES (3 %).

À la rentrée 2013, près de 70 % des doctorants inscrits en première année dont la situation financière est connue ont bénéficié d'un financement pour leur thèse (*tableau 04*). La majorité des doctorats financés le sont par des financements publics comme les contrats doctoraux du MENESR (32 %), un financement relevant d'un organisme de recherche (11 %) ou d'une collectivité territoriale (8 %). Les CIFRE représentent 9 % des doctorats financés. Enfin, les financements pour doctorants étrangers représentent 17 % des doctorats financés.

En 2012, en France, environ 13 000 doctorats ont été délivrés : 12 200 à l'université ou dans un établissement assimilé, 840 dans une école non universitaire. 40 % des doctorats délivrés en 2012 ont été conduits en moins de 40 mois contre 35 % en 2009, 72 % l'ont été en moins de 52 mois. La part des doctorats menés en plus de 6 ans a baissé de 1 point pour s'établir à 11 %.

Les universités ont délivré 54 % de doctorats de plus qu'en 2000 (*graphique 01*). Cette progression est plus rapide que celle du nombre de doctorants. Entre 2011 et 2012, le nombre de diplômés augmente de 20 % en Santé et de 2 % en Sciences, STAPS. Il diminue de 3 % en Droit, Économie et AES et de 2 % en Lettres, Langues et Sciences humaines. La répartition des doctorats délivrés par discipline a très peu varié depuis 2000. Six diplômés sur dix sont délivrés en Sciences, STAPS, un quart en Lettres, Langues et Sciences humaines et seulement 12 % en Droit, Économie et AES (*graphique 02*). Par ailleurs, en 2012, 840 doctorats ont aussi été délivrés dans les écoles non universitaires (formations d'ingénieurs et de management) et essentiellement en Sciences.

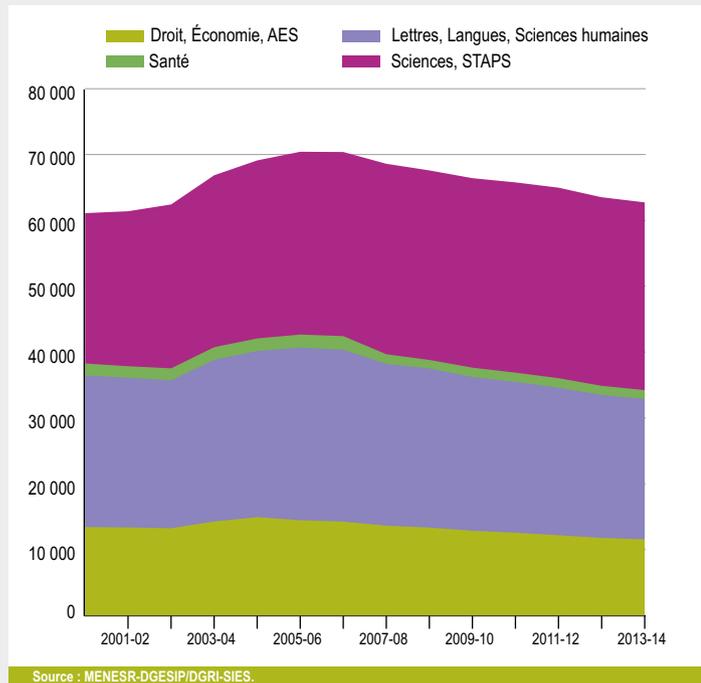
Les étudiants inscrits en thèse et diplômés en doctorat dans une université française ou dans un des établissements assimilés, ainsi que dans les écoles d'ingénieurs, de management et de commerce sont recensés par le Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE). Les thèses qui font partie intégrante de la préparation aux diplômes d'État de docteur en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire ne sont pas prises en compte. Pour retrouver la formation suivie l'année précédente par les doctorants inscrits en 2013, une cohorte a été constituée. Les étudiants non retrouvés sont ceux qui n'étaient pas inscrits dans une université ou un établissement assimilé l'année précédente.

Les données sur le financement et la durée des thèses proviennent de l'enquête sur les écoles doctorales menée par le MENESR.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES.
Champ : France entière.

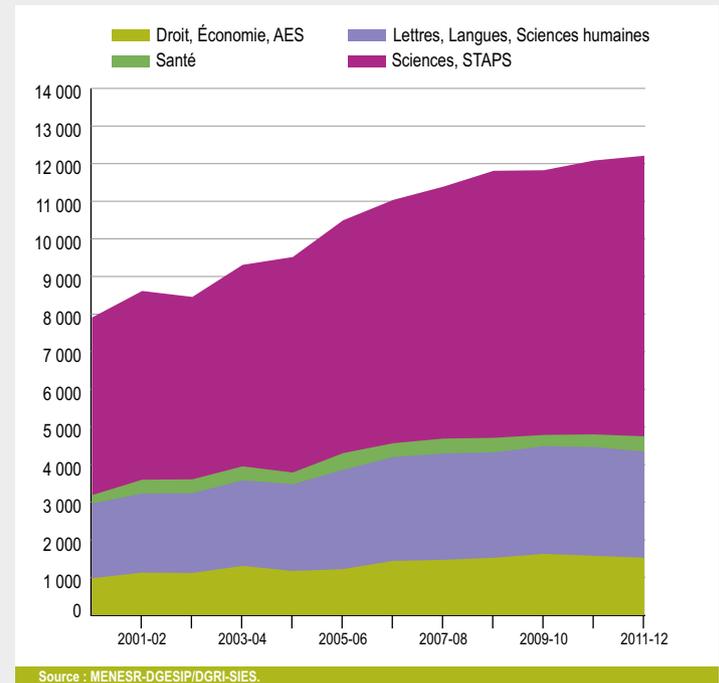
01 Évolution du nombre de doctorants inscrits

France entière



02 Évolution du nombre de doctorats délivrés

France entière



03 Formations suivies en 2012-2013 par les doctorants inscrits en 1^{ère} année en 2013-2014 (en %)

France entière

Situation en 2012 - 2013	
Inscrits en université (1)	45
Master	37
Filière d'ingénieur en université	3
Autres (2)	5
Non inscrits en université (1)	55
dont écoles d'ingénieurs	3

(1) Université ou établissement assimilé.
 (2) Notamment diplôme d'établissement (DE), diplômes de santé, préparation à l'enseignement.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

04 Le financement des doctorants inscrits en première année de thèse (2009-2010 à 2013-2014)

France entière

	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Total des doctorants inscrits en première année de thèse	19 769	19 182	18 232	19 031	18 103
Doctorants dont la situation financière est connue	18 564	18 499	17 414	18 227	17 445
Doctorants bénéficiant d'un financement pour la thèse (hors doctorants exerçant une activité salariée)	12 761	12 426	11 605	12 405	12 122
Part des doctorants financés pour leur thèse (en %)	68,7	67,2	66,6	68,1	69,5
Contrat doctoral MENESR (en %)	31,6	31,2	32,5	30,9	31,9
Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) (en %)	9,4	9,8	9,9	9,9	9,3
Financement relevant d'un organisme de recherche (en %)	11,2	12,2	10,9	11,4	11,2
Allocations d'une collectivité territoriale (en %)	7,9	8,2	8,3	8,1	8,4
Financement pour doctorants étrangers (en %)	16,2	16,4	16,9	16,4	17,1
Autres financements (en %)	23,7	22,3	21,5	23,4	22,2
Doctorants exerçant une activité salariée non financée pour leur thèse	3 098	3 249	3 463	3 545	3 242
Part des doctorants exerçant une activité salariée (en %)	16,7	17,6	19,9	19,4	18,6
Doctorants sans activité rémunérée	2 705	2 824	2 346	2 277	2 081
Part des doctorants sans activité rémunérée (en %)	14,6	15,3	13,5	12,5	11,9

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

table des sigles et abréviations

ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale.	CNES : Centre national d'étude spatiale.
ADEME : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.	CNRS : Centre national de la recherche scientifique.
AES : [Filière] Administrative économique et sociale.	CNU : Conseil national des universités.
ALS : Allocation de logement à caractère social.	COM : Collectivités d'outre-mer.
ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.	CPER : Contrat de projet État-Région.
ANR : Agence nationale de la recherche.	CPES : Classe préparatoire aux études supérieures.
ANRS : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.	CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles.
APL : Aide personnalisée au logement.	CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.
ASU : Administration scolaire et universitaire.	CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment.
ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.	CTRS : Centre thématique de recherche et de soin.
ATSS : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.	CUFR : Centre universitaire de formation et de recherche.
AUUAU : Allocation unique d'aide d'urgence.	DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires.
BCS : Bourses sur critères sociaux.	DCG : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).
BEP : Brevet d'études professionnelles.	DEA : Diplôme d'études approfondies.
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières.	DEG : Droit, économie, gestion.
BTS : Brevet de technicien supérieur.	DERD : Dépense extérieure de recherche et développement.
BTS : Brevet de technicien supérieur agricole.	DERDE : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises.
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.	DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.
CBPRD : Crédits budgétaires publics de R&D.	DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.	DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées.
CEPA : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement.	DEUG : Diplôme d'études universitaires générales.
Céreq : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.	DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
CFA : Centre de formation d'apprentis.	DGCL : Direction générale des collectivités locales.
CHU : Centre hospitalier universitaire.	DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.
CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche.	DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire.
CIR : Crédit d'impôt recherche.	DGFIP : Direction générale des finances publiques.
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.	DGRH : Direction générale des ressources humaines.
CITE : Classification internationale type des enseignements (UNESCO).	DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation.
CLCC : Centre de lutte contre cancer.	DIE : Dépense intérieure d'éducation.
CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales.	DIEO : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.
CNAM : Conservatoire national des arts et métiers.	DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement.
	DIRDA : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.

DIRDE : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

DNB : Diplôme national du brevet.

DNRD : Dépense nationale de recherche et développement.

DNRDA : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

DNRDE : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

DNTS : Diplôme national de technologie spécialisée.

DOM : Département d'outre-mer.

DRT : Diplôme de recherche technologique.

DSCG : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

DUT : Diplôme universitaire de technologie.

ENS : École normale supérieure.

EPA : Établissement public à caractère administratif.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.

EPSCP : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial.

EPST : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

ES : Économie et social.

ESA : Agence spatiale européenne.

ETI : Entreprises de taille intermédiaire.

ETP : Équivalent temps plein.

EUMETSAT : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.

FNAU : Fond national d'aide d'urgence.

FSDIE : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

HDR : Habilitation à diriger des recherches.

HCRES : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

IAE : Institut d'administration des entreprises.

IEP : Institut d'études politiques.

IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers.

INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales.

INCA : Institut national du cancer.

INED : Institut national d'études démographiques.

INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

INP : Institut national polytechnique.

INPI : Institut national de la propriété intellectuelle.

INRA : Institut national de la recherche agronomique.

INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

IPEV : Institut polaire français Paul Émile Victor.

IRD : Institut de recherche pour le développement.

IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

ISBL : Institution sans but lucratif.

ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor.

ITRF : Ingénieurs techniques de recherche et formation.

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres.

IUP : Institut universitaire professionnalisé.

IUT : Institut universitaire de technologie.

JEI : Jeune entreprise innovante.

L : Littéraire.

LEBM : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.

LFI : loi de finance initiale.

LLA : Lettres, langues, arts.

LMD : Licence, master, doctorat.

LNE : Laboratoire national de métrologie et d'essais.

LOLF : Loi organique relative aux lois de finances.

LP : Licence professionnelle.

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

M1 : Master première année.

M2 : Master deuxième année.

table des sigles et abréviations

MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

MBA : Master of business and administration.

MCF : Maître de conférences.

Md€ : Milliard d'euros.

M€ : Million d'euros.

MEDDE : Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

MENESR : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

MIC : Micro-entreprise(s)

MIRES : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.

MSG : Maîtrise de sciences de gestion.

MST : Maîtrise de sciences et techniques.

NABS : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques.

NAF : Nomenclature d'activités française.

nd : non disponible.

ns : non significatif.

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.

OEB : Office européen des brevets.

ONERA : Office national d'études et de recherches aérospatiales.

OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé.

OST : Observatoire des sciences et techniques.

OVE : Observatoire de la vie étudiante.

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur.

PACES : Première année commune aux études de santé.

PCEM : Premier cycle des études médicales.

PCRDT : Programme-cadre de recherche et développement technologique.

PCS : Professions et catégories sociales.

PME : Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s).

PMI : Petite(s) et moyenne(s) industrie(s).

PIA : Programme Investissements d'avenir.

PIB : Produit intérieur brut.

PR : Professeur des universités.

PREDIT : programme interministériel de recherche et

d'innovation dans les transports terrestre.

PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

R&D : Recherche et développement.

R&T : Recherche, développement et transfert de technologie.

RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles.

RTRA : Réseaux thématiques de recherche avancée.

S : Scientifique.

SHS : Sciences humaines et sociales.

SIES : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.

SISE : Système d'information pour le suivi des étudiants.

ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

STG : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).

STI : Sciences et technologies industrielles.

STIC : Sciences et technologies de l'information et de la communication.

STS : Section de techniciens supérieurs.

STS [Disciplines] : Sciences-Technologies-Santé.

STT : Sciences et technologies tertiaires.

TOM : Territoire d'outre-mer.

UE : Union européenne.

URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.

UT : Université de technologie.

USPTO : United States Patent and Trademark Office.

VAE : Validation des acquis de l'expérience.

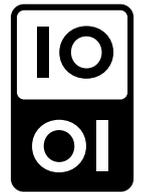
\$PPA : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Chiffres clés ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/8/



L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, juin 2015

Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/



La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.

Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans, les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8^e programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.

data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/



**> Vous recherchez une publication du
ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de
la Recherche sur l'Enseignement
supérieur et la Recherche**

sur internet
[publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr](http://publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr)

Courriel
contact.eesr@recherche.gouv.fr

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



16 €

ISSN 1962-2546
Dépôt légal
2^e trimestre 2015
ISBN 978-2-11-139428-5



Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et des études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05